

# L'UPE2A, C'EST QUOI?



L'organisation  
l'accueil  
l'inclusion

## L'ORGANISATION DE L'UPE2A

L'UPE2A est destinée à accueillir des élèves allophones jusqu'à 16 ans pendant la première année de leur arrivée, inscrits aux collèges de Bressuire, Cerisay et Argentonay, dans la limite de 15 élèves en présence.

Dans la mesure où il reste des possibilités d'accueil, celui-ci peut s'étendre aux :

- élèves provenant de Mayotte
- élèves dans leur 2<sup>e</sup> année en France
- élèves âgés de plus de 16 ans

# L'ACCUEIL

**1. Inclusion de l'élève dans sa classe :**  
accompagnement de l'élève et  
détermination d'un tuteur

**2. Visite de l'établissement**  
par un autre élève UPE2A  
ou tuteur

**3. Rencontre avec l'élève :**  
**Evaluation de positionnement**  
- évaluation en langue d'origine  
- évaluation en mathématiques  
- évaluation en français

**4. rencontre avec les parents**  
(et un traducteur si nécessaire)  
- fiche de liaison  
- élaboration du projet + explication du PPRE  
- remise de docs, etc

**5. Réunion de concertation avec le professeur principal  
et l'équipe pédagogique disponible**  
- Transmission du bilan aux PP  
- Rédaction du PPRE : EDT aménagé, adaptation des supports,  
tutorat de classe

**6. transmission des dossiers**  
à la direction, à la Vie Scolaire,  
aux collègues de la classe

**7. si possible, une heure de co-intervention**  
dans la classe de l'élève pour aider à l'utilisation  
des outils et au tutorat

Secrétariat :  
Enregistrement de l'élève  
dans l'application CASNAV

En cours de FLS :  
Préparation des 1<sup>es</sup>  
séances d'inclusion

En cours d'année,  
évolution du PPRE et  
de l'aménagement

## LES MODALITES D'INCLUSION

selon les instructions officielles de l'Education nationale et du CASNAV

(Cet aménagement doit constituer le moins de ruptures possible avec son cursus antérieur.)

**A la rentrée, l'élève est pendant deux semaines dans sa classe d'inclusion pour découvrir ses camarades, ses professeurs, l'emploi du temps de sa classe.**

Il est inscrit en général dans le niveau de sa classe d'âge.

Lors d'une arrivée en cours d'année, l'élève reste une semaine dans sa classe d'inclusion, le temps de passer les évaluations et de constituer le PPRE.

### un EDT aménagé

- L'élève suit tous les cours d'une même matière.

- Lorsqu'il n'est pas inclus dans une matière, il va dans les cours de FLS si l'heure se trouve dans les créneaux horaires de l'UPE2A.

Sinon, il va en étude, au CDI ou chez lui.

- Lorsqu'un professeur est absent, l'élève va en étude, au CDI ou reste/rentre chez lui.

- A son arrivée, l'élève est toujours inclus en EPS, musique et arts plastiques.

Il est également inclus :

- en anglais s'il parle déjà cette langue ou s'il entre en 6e.

- en LV2 s'il parle déjà cette langue ou s'il entre en 5e.

- en mathématiques si le test de positionnement révèle qu'il a les compétences requises en mathématiques pour suivre.

- Si son horaire hebdomadaire n'atteint pas 26h, un PIRE est constitué.

- L'élève peut suivre des cours d'EPS, d'arts plastiques ou de musique supplémentaires pour compléter son EDT si l'heure ne se trouve pas dans les créneaux horaires de l'UPE2A.

- L'élève peut être inclus dans une matière dans un autre niveau s'il n'a pas encore les compétences pour suivre.

- Une "découverte de la matière" peut être proposée de façon temporaire ou partielle selon les séquences d'enseignement ou les projets.

- Au cours de l'année, l'élève est progressivement inclus dans les autres matières.

- L'élève participe aux sorties pédagogiques même s'il n'est pas inclus dans la matière concernée.

- L'élève ponctuellement n'assistera pas à certains cours de son EDT selon les projets et sorties organisées au sein de l'UPE2A. Un autre élève (le tuteur par exemple) pourra lui faire passer les notes et le travail à faire dans les matières impactées.

Le PPRE permet de souligner les compétences qui peuvent être attendues dans chaque matière.

